



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 26 novembre 2013 — N° 96

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Malavoy (Taillon) fait une déclaration afin de saluer Mme Eugénie Bouchard, qui a été nommée Révélation 2013 de la Women's Tennis Association.

Mme Blais (Saint-Henri–Sainte-Anne) fait une déclaration afin de féliciter M. Jean-Claude Duclos, lauréat du prix Hommage Aînés 2013 pour la région de Montréal.

M. Cardin (Sherbrooke) fait une déclaration concernant le 40^e anniversaire du Petit Théâtre de Sherbrooke.

M. Ouimet (Fabre) fait une déclaration afin de féliciter la famille Lacroix qui a reçu l'Ordre national du mérite agricole.

Mme St-Laurent (Montmorency) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Sonia Noël.

26 novembre 2013

M. Drolet (Jean-Lesage) fait une déclaration afin de rendre hommage à l'abbé Bruno Verret.

Mme De Courcy (Crémazie) fait une déclaration afin de souligner l'engagement de l'équipe de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées Ahuntsic–Saint-Laurent.

M. Khadir (Mercier) fait une déclaration concernant nos écoles publiques, une richesse collective.

M. Duchesneau (Saint-Jérôme) fait une déclaration afin de souligner le dynamisme de l'entreprise Génik de Saint-Jérôme.

Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) fait une déclaration concernant le Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail, qui célèbre son 30^e anniversaire.

À 13 h 57, M. Cousineau, deuxième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 12.

Moment de recueillement

26 novembre 2013

Dépôts de documents

M. St-Arnaud, ministre responsable de l'application des lois professionnelles, dépose les rapports annuels 2012-2013 des ordres professionnels suivants :

Ordre des architectes du Québec	(Dépôt n° 1360-20131126)
Barreau du Québec	(Dépôt n° 1361-20131126)
Ordre des dentistes du Québec	(Dépôt n° 1362-20131126)
Chambre des huissiers de justice du Québec	(Dépôt n° 1363-20131126)
Ordre des hygiénistes dentaires du Québec	(Dépôt n° 1364-20131126)
Collège des médecins du Québec	(Dépôt n° 1365-20131126)
Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec	(Dépôt n° 1366-20131126)

M. Duchesne, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2012-2013 de la Commission de l'éthique en science et en technologie.

(Dépôt n° 1367-20131126)

Dépôts de pétitions

Mme Bouillé (Iberville) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 360 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la Journée de sensibilisation à l'intimidation.

(Dépôt n° 1368-20131126)

26 novembre 2013

Mme Gadoury-Hamelin (Masson) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 10 333 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la modification de la Loi sur le tabac afin de protéger les jeunes.
(Dépôt n° 1369-20131126)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté, le 21 novembre 2013, sur la motion de M. Blanchet, ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, proposant l'adoption du principe du projet de loi n° 37, Loi interdisant certaines activités destinées à rechercher ou à exploiter du gaz naturel dans le schiste.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 74 en annexe)

Pour : **108** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, le principe du projet de loi n° 37 est adopté.

M. Bédard, leader du gouvernement, propose que le projet de loi n° 37 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des transports et de l'environnement.

La motion est mise aux voix.

À la suite de remarques formulées par les leaders des groupes parlementaires, il est convenu que, du consentement de l'Assemblée, le vote se tiendra à la rubrique des votes reportés de la prochaine séance.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Larouche, ministre déléguée aux Affaires autochtones, conjointement avec M. Kotto, ministre de la Culture et des Communications, M. Kelley (Jacques-Cartier), Mme St-Laurent (Montmorency), M. Khadir (Mercier) et M. Rathé (Blainville), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne l'inauguration de l'exposition permanente *C'est notre histoire. Premières Nations et Inuit du XXI^e siècle* du Musée de la civilisation;

QU'elle salue la contribution essentielle du Musée de la civilisation dans la diffusion et le rayonnement des onze nations autochtones du Québec et de leur apport à l'histoire et à la culture québécoises.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Gaudreault (Hull), conjointement avec Mme Maltais, ministre responsable de la Condition féminine, Mme St-Laurent (Montmorency), M. Khadir (Mercier) et M. Rathé (Blainville), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, une des violations des droits de l'homme les plus répandues dans le monde;

QU'elle demande au gouvernement de poursuivre ses démarches et d'intensifier ses efforts de sensibilisation pour contrer ce fléau qui touche au moins une femme sur trois au cours de sa vie;

26 novembre 2013

QU'elle invite les Québécoises et les Québécois à poser collectivement un geste concret pour l'avancement de la qualité de vie de nos citoyennes en dénonçant toute forme de violence faite aux femmes.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Dubé (Lévis), conjointement avec M. Marceau, ministre des Finances et de l'Économie, M. Carrière (Chapleau) et M. Rathé (Blainville), propose :

QUE l'Assemblée nationale rappelle les règles de Revenu Québec qui stipulent notamment qu'un employé bénéficie d'un avantage imposable s'il achète de la marchandise qui n'est pas désuète ou défraîchie à un prix inférieur au prix coûtant;

QU'elle exige donc que les employés et retraités de la Société des alcools du Québec qui bénéficient d'un rabais sur leurs achats, reçoivent un traitement fiscal semblable à celui de l'ensemble des contribuables.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Conformément à l'article 186 du Règlement, M. Gaudreault, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, propose :

QUE soit révoqué l'ordre adopté par l'Assemblée, le 19 novembre 2013, qui mandatait la Commission de l'aménagement du territoire afin qu'elle tienne des consultations particulières et des auditions publiques dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 64, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal.

La motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 45, Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 35, Loi modifiant le Code civil en matière d'état civil, de successions et de publicité des droits; puis afin d'entendre les intéressés et procéder à l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 210, Loi modifiant la Loi fusionnant Centre de réadaptation Mackay et L'Association montréalaise pour les aveugles sous le nom de Centre de réadaptation MAB-Mackay / MAB-Mackay Rehabilitation Centre;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 52, Loi concernant les soins de fin de vie;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin d'entendre les intéressés et procéder à l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 211, Loi concernant la Ville de Sherbrooke, et du projet de loi d'intérêt privé n° 207, Loi concernant la Ville de Windsor.

Et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143.1 du Règlement, il convoque :

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières en vue d'étudier l'acceptabilité pour le Québec du projet proposé par Enbridge Pipelines inc. sur le renversement vers l'est du flux de l'oléoduc 9B situé entre North Westover et Montréal décrit notamment dans le document intitulé *Inversion du flux de l'oléoduc 9B d'Enbridge*.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Lelièvre, ministre délégué aux Régions, propose que le principe du projet de loi n° 64, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

À 18 heures, M. Cousineau, deuxième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 19 h 30.

Les travaux reprennent à 19 h 30.

Adoption du principe

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Lelièvre, ministre délégué aux Régions, proposant que le principe du projet de loi n° 64, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 64 est adopté.

26 novembre 2013

M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 64 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire.

La motion est adoptée.

M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 27 novembre 2013, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

À 20 h 08, M. Ouimet, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 27 novembre 2013, à 9 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON

26 novembre 2013

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Blanchet, ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs :

(Vote n° 74)

POUR - 108

Arcand (PLQ)	Deltell (CAQ)	Léger (PQ)	Richard (PQ)
Beaudoin (PQ)	Diamond (PLQ)	Lelièvre (PQ)	(Îles-de-la-Madeleine)
Bédard (PQ)	Drainville (PQ)	Lessard (PLQ)	Richer (PQ)
Bergeron (PQ)	Drolet (PLQ)	Lévesque (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bergman (PLQ)	Dubé (CAQ)	Lisée (PQ)	Rousselle (PLQ)
Bérubé (PQ)	Duchesne (PQ)	Malavoy (PQ)	Roy (PQ)
Billette (PLQ)	Duchesneau (CAQ)	Maltais (PQ)	(Bonaventure)
Blais (PLQ)	Dufour (PQ)	Marceau (PQ)	Roy (CAQ)
Blanchet (PQ)	Dutil (PLQ)	Marcoux (PLQ)	(Montarville)
Bolduc (PLQ)	Ferland (PQ)	Marois (PQ)	Sklavounos (PLQ)
(Mégantic)	Fournier (PLQ)	Marsan (PLQ)	Spénard (CAQ)
Bolduc (PLQ)	Gadoury-Hamelin (PQ)	Martel (CAQ)	St-Amand (PLQ)
(Jean-Talon)	Gaudreault (PQ)	McKay (PQ)	St-Arnaud (PQ)
Bonnardel (CAQ)	(Jonquière)	Ménard (PLQ)	St-Laurent (CAQ)
Bouillé (PQ)	Gaudreault (PLQ)	Moreau (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Boulet (PLQ)	(Hull)	Morin (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Breton (PQ)	Gautrin (PLQ)	Ouellet (PQ)	Thériault (PLQ)
Bureau-Blouin (PQ)	Gendron (PQ)	Ouellette (PLQ)	Therrien (PQ)
Caire (CAQ)	Goyer (PQ)	Ouimet (PLQ)	Traversy (PQ)
Cardin (PQ)	Hamad (PLQ)	(Fabre)	Trudel (CAQ)
Carrière (PLQ)	Hébert (PQ)	Pagé (PQ)	(Charlesbourg)
Champagne (PQ)	Hivon (PQ)	Paradis (PLQ)	Trudel (PQ)
Chapadeau (PQ)	Iracà (PLQ)	Pelletier (PQ)	(Saint-Maurice)
Charlebois (PLQ)	Kelley (PLQ)	(Saint-Hyacinthe)	Turcotte (PQ)
Claveau (PQ)	Khadir (IND)	Picard (CAQ)	Vallée (PLQ)
Cloutier (PQ)	Kotto (PQ)	Poëti (PLQ)	Vien (PLQ)
D'Amour (PLQ)	Larouche (PQ)	Proulx (PQ)	Villeneuve (PQ)
Daneault (CAQ)	Le Bouyonnec (CAQ)	Ratthé (IND)	Weil (PLQ)
De Courcy (PQ)	Leclair (PQ)	Reid (PLQ)	Zakaïb (PQ)
de Santis (PLQ)	Legault (CAQ)	Richard (PQ)	
		(Duplessis)	